Image not found or type unknown

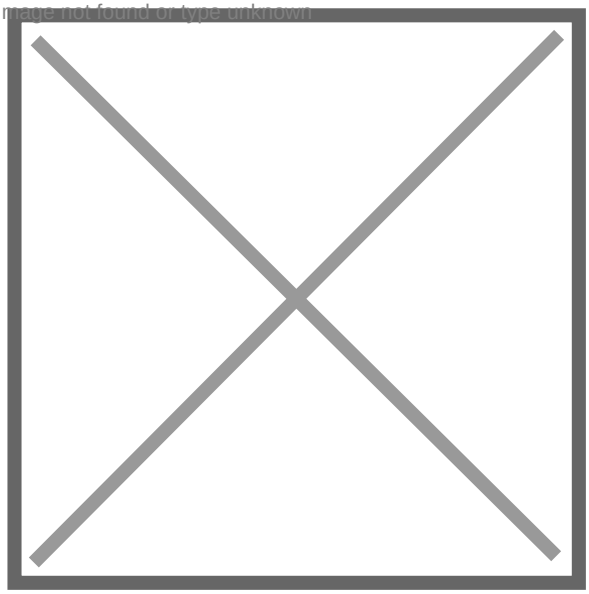

# Puis je avoir droit à un remboursement?

Par **juju24_old**, le **02/11/2007** à **13:08**

bonjour
J'ai effectué l'achat d'une paire de chaussures il y a 3 jours, en reessayant la paire chez moi j'ai constaté que j'avais beaucoup de mal à marcher longtemps avec, à cause d'une gêne à l'avant de la chaussure car elle est trop étroite. le magasin ne m'avait pas donnée de ticket de caisse, la seule preuve d'achat est mon reçu de carte bleue, en les appelant ce matin pour demander un remboursement, ils m'ont proposé un avoir ou un échange, puis je avoir le droit à un remboursement, car y a rien qui me convient pour l'échange. Merci

Par **Jurigaby**, le **02/11/2007** à **13:24**

Bonjour.

Juridiquement parlant, non je ne pense pas..

Ils n'ont commis aucune faute, ils vous ont délivré un objet exempt de vice et conforma à l'objet du contrat.

Ils sont trés commerciaux en vous proposant un avoir.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés